



Rencontre CGT / Ministère du travail 14/04/2026

CGT : Sophie Binet / Thomas Vacheron / Denis Gravouil

Ministère : Jp Farandou / cabinet

La direction de cabinet changera fin avril : Aurore Vitou sera remplacée par Renaud Villard (actuel DG CNAV).

Le rendez-vous, programmé avant le passage de la PPL 1^{er} mai a eu lieu le lendemain de l'annonce par le ministre du travail de la non-convocation de la CMP suite motion de rejet.

SMIC / salaires

Du fait de la faiblesse de salaires aggravée par la situation économique due à la guerre en Iran et la région, la CGT insiste sur l'urgence de prévoir une augmentation des salaires.

La CGT revendique une augmentation du SMIC (2000€ brut) et un coup de pouce immédiat, sans attendre la revalorisation automatique au-delà de 2 % d'inflation (qui pourrait avoir lieu dès juin). La CGT a rappelé dans ce moment d'explosion du prix du carburant la nécessité d'indexer les salaires sur les prix (échelle mobile), ce qui avait permis d'amoindrir le dernier choc pétrolier de 1973 pour les travailleurs. Nous demandons au Ministre que soit levée l'interdiction d'indexer les salaires sur le Smic dans les entreprises et les branches par accord collectif.

La demande est aussi faite pour qu'enfin il y ait des sanctions contre les branches qui ont un ou plusieurs minima en dessous du Smic, comme c'est le cas pour 74 d'entre elles au 1^{er} avril de cette année comme l'a démontré le travail réalisé par la CGT.

La revalorisation des indemnités kilométriques doit également être mise à l'ordre du jour, du fait de l'envolée des prix des carburants.

La CGT dénonce le blocage de l'extension des accords collectifs dans les branches concernant l'aide à domicile.

Le ministère reconnaît que cela est fait sous la pression des départements de France et renvoie à un rapport IGAS sur l'attractivité des métiers. Il indique tout même qu'il réexaminera la question des aides à domicile.

La CGT demande la date de publication du décret mettant en place le comité de suivi des exonérations de cotisations dites patronales. Le Ministre indique que le décret est en cours de rédaction pour une publication en juin et une application début 2027.

Minima sociaux / prestations sociales

La CGT revendique le besoin de revaloriser toutes les prestations sociales, notamment les pensions de retraite, sans attendre la prochaine échéance lointaine, pour tenir compte de l'inflation.

Transposition de la directive transparence salariale.

Le ministre reconnaît les coups de frein que met le patronat, en sous-main pour ne pas apparaître frontalement opposé à l'égalité femme/ homme. Il confirme qu'à ce stade il n'y a pas d'agenda parlementaire et insiste sur la nécessité d'obtenir les arbitrages favorables côté Matignon pour que ce soit inscrit avant l'été au Sénat puis à l'Assemblée nationale en septembre.

La CGT exige un Calendrier parlementaire qui doit être rapide pour permettre une adoption définitive avant les échéances électorales de 2027. Le débat parlementaire doit permettre d'obtenir un texte permettant enfin de faire progresser l'égalité professionnelle F/H !

Bourses du travail

Suite à la demande de la CGT, une mission sur les bourses du travail va être confiée à Philippe Laurent, (VP AMF, maire UDI de Sceaux). Une lettre de mission va être publiée dans les prochains jours rappelant la mission d'intérêt général que représentent les bourses du travail, la sauvegarde du patrimoine, parfois historique et l'importance pour la démocratie sociale. L'objectif est que ce rapport reprenne et actualise les conclusions du rapport Dole de 2013 (qui n'avait jamais été rendu public).

TPE

La mission confiée à Gilles Gateau, président du HCDS, doit permettre d'améliorer le processus d'élections TPE et les droits des représentants élus. Ses conclusions seront présentées mi-mai.

ATMP

L'article permettant la limitation des niveaux de sous-traitance n'a pas été voté dans le projet de loi fraude. Le ministère recherche un autre vecteur législatif et veut en faire un point de discussion de la conférence travail emploi retraite (TER).

La CGT revendique la limitation à 2 niveaux de sous-traitance et la nécessité de mettre en place un avis conforme du CSE pour valider ou non les niveaux de sous-traitance.

PJL fraude

Après le vote à l'Assemblée nationale, la CMP est convoquée pour le 5 mai, avec le risque d'un durcissement porté par le Sénat. La CGT alerte particulièrement sur l'article permettant une suspension des allocations en cas de « suspicion » de fraude, porte ouverte à tous les abus de France travail. La CGT demande que le gouvernement interroge le Conseil constitutionnel. La CGT annonce qu'elle fera tous les recours possibles.

PJL Assurance chômage

Le texte passe à l'Assemblée nationale

La CGT réaffirme son opposition à une nouvelle baisse des droits. Le ministre s'en tient au respect de l'accord. Si le texte est voté, la disposition pour les plus de 55 ans doit être strictement encadrée pour que ceux-ci fassent valoir leurs droits. Une réunion entre OP/OS et France travail doit être organisée avant la CMP Sénat / Assemblée.

G7/L7

En parallèle au G7, se tenant à Paris, la CSI organise une rencontre des syndicats (L7). La CGT exige la transparence sur les sujets qui seront abordés par les gouvernements. La CGT comme la CSI demande à moduler les droits de douane, sur la base du respect, des normes sociales et environnementales.

OIT

La CGT alerte sur le risque que les États-Unis remportent le poste de directeur général, adjoint, ce qui saperait l'OIT de l'intérieur. Un des enjeux de la prochaine convention OIT, au mois de juin prochain, sera l'encadrement des travailleurs des plates-formes et leurs accès à la présomption de salariat. Le ministère dit que la position de la France sera celle de défendre la directive européenne permettant cette présomption. Pour autant la transposition de la directive européenne en droit français tarde, elle sera travaillée à la remise du rapport de la mission à la fin du troisième trimestre 2026.

PJL ASU

Devant la montée du tollé des syndicats et associations, le ministre du travail reconnaît que son collègue du Logement n'a pas du tout envie de défendre le texte. Lui-même n'est demandeur qu'à condition d'avoir obtenu une mesure transitoire, ne figurant pour l'instant pas dans le texte, et consistant à s'assurer que les allocataires actuels ne verraient pas baisser leurs prestations (RSA, prime activité ou APL), soit une dépense de 3 milliards €. La concertation doit se poursuivre, sans date d'inscription connue à ce jour au conseil des ministres.

>>> La pression mise par la CGT commence par payer !

Conférence TER

Elle doit reprendre le 12 mai. Une série de thèmes vont y être débattus : la question des arrêts maladie en augmentation, les prévisions d'emploi dans les branches et territoires, et toutes les questions liées à la retraite. L'atterrissage est à clarifier, la CGT exigeant de pouvoir faire apparaître ses options et revendications sur tous les thèmes, aussi bien conditions de travail (dont le bilan des ordonnances et de la suppression des CHSCT), salaires, égalité femmes hommes, pénibilité, retraite.

IRES

La CGT rappelle le rôle fondamental pour la recherche en sciences sociales de l'IRES, et revendique le maintien de son financement par France Stratégie. Le ministre doit faire le point avec Matignon sur ce sujet

Travailleurs étrangers

Suite à la demande de la CGT, une table ronde sur les titres de séjour des travailleurs étrangers (régularisation et le renouvellement) sera organisée par le ministère du travail et de l'intérieur avec l'ensemble des acteurs sociaux courant mai. Il faut par ailleurs régler définitivement le blocage permettant la régularisation des médecins PADDHUE. La CGT demande l'organisation d'urgence d'une réunion Travail/Santé/Intérieur